



SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, tenue le lundi le 14 mars 2022, à 19 H 30, au centre communautaire situé au 5350, 7e Rang

1. Mot de bienvenue
2. Correspondance remise aux élus (Aucune)
3. Signification de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022
6. Finance
 - 6.1 Autorisation des comptes à payer
7. Administration
 - 7.1. Remplacement du défibrillateur
 - 7.2. Nomination des élus responsables des différents comités
 - 7.3. Municipalité solidaire du peuple ukrainien
 - 7.4. Diminution du salaire annuel de Mme Maryse Collette
 - 7.5. Inscription au congrès de l'ADMQ
 - 7.6. Aide financière Trio étudiants Desjardins
8. Sécurité Incendie
SANS SUJET
9. Transport et voirie
 - 9.1. Rapiéçage des chemins
 - 9.2. Abat poussière
 - 9.3. Nettoyage des fossés
 - 9.4. Fauchage et débroussaillage
 - 9.5. Nivelage des chemins
 - 9.6. Balayage des rues
 - 9.7. Rechargement des accotements
 - 9.8. Marquage de chaussée
10. Hygiène du milieu
 - 10.1. Annulation des frais pour mesurage des boues
11. Loisirs, culture et tourisme
SANS SUJET

12. Urbaniste

- 12.1. Liste des permis du mois
- 12.2. Projet de règlement numéro 2022-152
- 12.3. Demande de vente d'un terrain municipal

13. Subvention

- 13.1 Modification de la demande d'aide financière dans le cadre du programme de revitalisation des communautés

14. Réponse aux questions des citoyens

15. Divers

16. Levée de l'assemblée